

## CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

### DELIBERATION n° 2020/01/28-10-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 28 janvier 2020, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

**Vu** le Code de l'Éducation,

**Vu** les Statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

**Vu** la proposition du Président d'Aix-Marseille Université tendant à la désignation de Madame Camille BAGNOL et Messieurs Marlin KANE, Hugo PIERSON et Rémi PERRAD en qualité de représentants des élus étudiants à la Commission *ad hoc* Contribution vie étudiante et de campus (CVEC),

### DECIDE :

**OBJET : Désignation des représentants élus étudiants à la Commission ad hoc Contribution vie étudiant et de campus (CVEC)**

Le Conseil d'administration approuve la désignation de Madame Camille BAGNOL et Messieurs Marlin KANE, Hugo PIERSON et Rémi PERRAD en qualité de représentants des élus étudiants à la Commission *ad hoc* Contribution vie étudiante et de campus (CVEC).

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 32

Fait à Marseille, le 28 janvier 2020

**Eric BERTON**

Président d'Aix-Marseille Université

